

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Danielle Harton

Date: 2026-01-29

Bonjour,

Vous trouverez, en pièce jointe à ce courriel, ma position dans le cadre de la consultation sur la demande de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic.

Danielle Harton

Attachement N°1 –

Commentaires présentés à l'Office des Transports du Canada

Sujet : Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom : Danielle Harton

Date : 2026-01-29

Bonjour,

Le 6 juillet 2013, 47 personnes sont décédées lors de la tragédie ferroviaire qui a marqué la Ville de Lac Mégantic.

La topographie à haut risque de la 2^e plus longue pente ferroviaire au Canada avec courbe prononcée au centre-ville fait du tracé actuel un danger encore présent après 12 ans. Ce danger continue d'augmenter en intensité avec des trains plus longs et des passages plus fréquents avec des chargements de produits dangereux.

47 morts, les évacuations, les logements et commerces disparus, les bâtiments détruits, les hectares contaminés, les 100 000 litres de pétroles dans le lac et la rivière Chaudière (plus important déversement pétrolier terrestre en Amérique du Nord) n'auront pas suffi pour procéder à l'implantation de la voie ferroviaire de contournement de façon plus diligente. Nous devons encore démontrer notre appui face à la pertinence de la réalisation cette voie de contournement. Que faut-il de plus pour sortir la voie ferrée du centre-ville de Lac Mégantic?

Des études sérieuses et crédibles ont été faites et démontrent clairement que la balance entre les gains et les risques est favorable à la réalisation de la voie ferroviaire de contournement.

Le BAPE et la CPTAQ approuvent le tracé du projet de la voie ferroviaire de contournement. Ce n'est pas rien.

Le 11 mai 2018, les gouvernements du Canada et du Québec donnent le feu vert et annoncent officiellement la construction de la voie ferroviaire de contournement.

Nous sommes le 29 janvier 2026 au moment où je vous écris. Qui attend quoi pour procéder?

Mon opinion ne pèse peut-être pas lourd dans la balance mais je vous la partage parce que je considère que nous avons l'obligation de prendre les moyens nécessaires et faire ce qui est en notre pouvoir lorsque nous regardons nos descendants dans les yeux en leur disant que nous avons tout fait pour éviter qu'une catastrophe comme celle du 6 juillet 2013 ne se reproduise pas.

Je suis favorable à la réalisation de la voie ferroviaire de contournement.

Danielle Harton